



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article914>

Meurthe et Moselle : "Plan Collège Nouvelle Génération"

- Actualité des luttes - Second degré -



Date de mise en ligne : mercredi 3 octobre 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Partant du constat du caractère vieillissant des collèges de Meurthe-et-Moselle et du soit-disant sous-effectif de certains, le Conseil Général se lance dans un grand plan de refonte du réseau existant. Ce projet de 270 millions d'euros prévoit la construction d'une dizaine de collèges neufs, de travaux de rénovation lourds dans certains autres et d'une redéfinition de la sectorisation. Le projet par territoire est annoncé par le CG54 sur son site ([1](#)). Naturellement, dans ce document de communication, comme dans le magazine « Vivre en Meurthe-et-Moselle », le CG affiche en grand « l'effort de concertation » et l'ambition du projet. Nous ne doutons pas que sur un certain nombre de points ce plan apportera des avantages majeurs, notamment en termes d'économies d'énergie, de confort d'usage ou encore d'esthétique, vu l'état de décrépitude avancée de certains établissements. Mais au delà de la com', **notre rôle d'organisation syndicale est d'apporter un regard critique sur ce projet et de pointer là où le tableau est moins rose pour les travailleurs ou pour les usagers.**

Sur la concertation . À titre d'exemple, les organisations syndicales (du personnel éducation et territorial) ont été conviées à une « réunion de concertation » le 8 juin 2012 (la seule prévue). Il s'agissait en réalité d'une réunion de présentation d'un projet déjà largement ficelé et sur les rails, et dont le vote en assemblée départementale était prévu le 25 juin ([2](#)). Pour ce qui est d'avec la population, l'effort était identique : le CG annonce haut et fort qu'il mène un vaste travail de concertation dans les territoires. En réalité la plupart des réunions se sont déroulées avec les maires et l'administration de l'Éducation nationale. Puis dans les quelques réunions ouvertes aux parents, aux enseignants et au public, il ressort plutôt le sentiment d'avoir été exclus d'une réflexion déjà aboutie. Et là où le CG n'est pas parvenu à passer en force, dans le Lunévillois par exemple, il annonce : « les acteurs locaux n'ont pas saisi l'opportunité de la construction d'un collège neuf ». Précisons que le pendant était la fermeture de trois autres (Bénaménil, Blâmont, Badonviller). En conséquence, le CG annonce qu'il n'assurera qu'une maintenance minimale dans ces établissements en très mauvais état et donc aucun travaux. À Longwy également, l'emplacement du nouveau collège fait largement débat, mais pas question pour le CG de dévier d'un iota de son projet.

Sur les constructions de collèges . Il faut convenir du très mauvais état de certains, mais la construction d'un collège neuf viendra remplacer plusieurs autres et conduira nécessairement à des fusions et donc à des fermetures d'établissements de 200 élèves ou moins. Si l'on peut comprendre qu'en milieu urbain une nouvelle sectorisation, si elle est mûrement réfléchie avec la population, peut ne pas poser problème, en milieu rural en revanche un certain nombre de projets conduiront de nombreux élèves à plus de transport, à l'impossibilité de rentrer chez eux le midi ou à certaines difficultés d'organisation.

Sur les effectifs . Le CG postule que plusieurs collèges sont en sous-effectif, en martelant qu'il y aurait l'équivalent de 20 collèges de 400 élèves vides dans le département. Il se sert de ce postulat largement idéologique comme prétexte pour harmoniser la taille des collèges vers le haut. Mais une rationalisation mathématique des effectifs des établissements (surtout lorsqu'elle prend pour base les effectifs-classe imposés par le ministère ces dernières années) n'a pas sa place en matière d'éducation, notamment en milieu rural ou en zone d'éducation prioritaire. De même pour les effectifs-classe dans les constructions de nouveaux locaux, le CG se base sur la possibilité de remplir les salles avec 30 élèves au moins, y compris pour les matières expérimentales, les langues, les salles de technologie, informatique, d'éducation artistique ou musicale. Nul doute que les services déconcentrés du Ministère se réjouiront que le CG leur permette matériellement de remplir haut la main leurs objectifs. Enfin, il nous semble particulièrement déplacé de vendre des augmentations d'effectif en affichant une volonté d'augmenter la mixité sociale des établissements.

Sur le fonctionnement des collèges . Le CG parle d'« ouverture sur l'extérieur » ; il affirme que « les CDI, les salles informatiques et les salles d'éducation artistique seront accessibles indépendamment des heures d'ouverture des collèges ». Peu de réponses à nos questions sur ce sujet. Le CG assure qu'il ne s'agit pas de demander à l'Éducation nationale que des personnels travaillent au delà des heures de cours mais plutôt d'une double gestion de ces locaux. En creusant un peu on nous parle de gestion par des bénévoles des municipalités. Il y a peu de chance

que les documentalistes, les gestionnaires informatique et les enseignants d'arts plastiques apprécient que le matériel qu'ils gèrent au quotidien à des fins pédagogiques et d'éducation soit utilisé en soirée et sans leur présence comme bibliothèque ou MJC, surtout si l'on se contente de les en aviser.

« Développement durable », « mixité sociale », « concertation », « investissement », c'est sous ces mots d'ordre que le Conseil général vend son projet de réorganisation du réseau des collèges du Meurthe-et-Moselle.

Pour le développement durable, nous verrons bien ce qu'en feront les cabinets d'architectes et les multinationales du BTP qui décrocheront les marchés. Pour le reste, **il semble bien, en grattant un peu, que le maître mot soit la rentabilisation des établissements et la baisse des coûts. Si cet impératif nous semble bien légitime quand il s'agit d'économie d'énergie, il l'est bien moins quand il aboutit à une diminution du nombre des établissements, à une augmentation des effectifs par structure et à des suppressions de postes d'agents territoriaux.** Derrière la concertation de façade, il semble bien que ce soit également (surtout) les audits coûteux commandés par le CG à deux sociétés (Éducation & Territoires et Wexco) qui aient guidé le plan « Collèges Nouvelle Génération ». Des audits qui préconisent un calcul au plus juste des coûts d'entretien : 13 m² par élève, 1700 m² par agent d'entretien, entre 70 et 100 postes d'ATTEE en moins, une préconisation qui à aucun moment ne tient compte des conditions de travail des agents et un rapport qui spolie les prérogatives du Comité d'hygiène et de sécurité du CG54.